

Le discours éloquent de M. Campbell a soulevé beaucoup d'enthousiasme, et comme résultat une discussion générale s'en suivit, qui a eu pour effet l'adoption des résolutions suivantes :

*Résolu* :—1. Que cette association recommande que les conseils municipaux de ce district ne passent pas de règlements ou de résolutions changeant pour la corvée la taxe imposée pour travaux aux chemins.

2. Que cette Association désire exprimer sa chaude approbation de la politique du gouvernement provincial, en aidant les municipalités de comtés à acheter des concasseurs de pierres, de même que sa ferme espérance que les conseils de comtés de ce district se hâteront de se prévaloir de l'offre généreuse du gouvernement.

3. Que cette association signale fortement à l'attention du gouvernement provincial, comme un puissant auxiliaire dans l'œuvre éducationnelle en faveur des bons chemins dans cette province, la nomination *d'au moins* un inspecteur, dont les devoirs consisteraient principalement à informer les conseils municipaux, leurs officiers, et le public en général des meilleurs moyens d'améliorer les voies publiques.

4. Que cette association désire appeler l'attention des conseils de comtés de ce district sur les dispositions de l'acte 60 Victoria, chap. 57, section 2, au sujet de la largeur des jantes de roues, dans l'espoir que le pouvoir qui s'y trouve conféré sera promptement exercé.

5. Que les remerciements de cette Association soient présentés à l'hon. Ministre de l'Agriculture, à Ontario, pour la bonté qu'il a eue d'autoriser M. Campbell à assister à cette assemblée, et aussi à l'hon. Commissaire de l'Agriculture de cette Province, pour un service identique, au sujet de M. Camirand, et également à MM. Campbell et Camirand, pour l'aide si appréciable qu'ils nous ont donnée.

6. Que dans l'opinion de cette assemblée, il serait décisif dans les meilleurs intérêts de la propagande des bons chemins dans cette province, si le discours du président de cette Association, prononcé à cette réunion, était imprimé et distribué partout et que le gouvernement provincial soit prié de se charger de l'entreprise.